

Le 28 Novembre 2024

PV de l'AGO 2024 de l'association PORTAM

Préambule :

C'est 12.15h précise que Maurice WILKIN ouvre notre AGO sous forme de mise au point globale de la situation d'aujourd'hui qui a évolué d'une manière relativement spectaculaire depuis quelques semaines .

En effet , notre ralliement au groupe « ENSEMBLE PLUS FORT » était logique et tout à fait normal suite aux préoccupations d'une quantité non négligeable de propriétaires quand à leur avenir , et surtout aux augmentations importantes des charges supportées à l'avenir qui nous serait imposées , si le projet H.25 était adopté par l'Assemblée générale .

Le Groupe PORTAM vieillissant , a brutalement été renouvelé par l'arrivée de trois nouvelles têtes qui souhaitent s'investir dans la défense de notre collectif face aux vellétés outrancières , encore une fois , des sociétés du groupe du promoteur .

AGO par courriel Autorisation :

La totalité des retours de votes de nos adhérents ont été positifs pour tous les points . 35 retours

Il faut préciser que seuls 45 cotisants fidèles ont reçu une convocation avant l'enregistrement de nouveaux

cotisants après le 1 octobre . Raison pour laquelle certains nouveaux cotisants n'ont pas reçu de convocation .

Approbation du PV 2023 :

Approuvé à l'unanimité des votes exprimés

Approbation du bilan des comptes vérifiés par A GENOT

Approuvés à l'unanimité des votes exprimés

Election et réélection du CA de PORTAM

L'ensemble des anciens administrateurs sont réélus comme suite :

Maurice WILKIN :Président

Albert DUPONT :Vice président .Conseiller technique

Albert GENOT : Ingénieur ,Conseiller génie civil

Michel STORDEUR : Conseiller , contacts internes .

Léon CASSART ; Conseiller ,Ingénieur informatique .

Christian DUFRASNE: Conseiller ,contacts extérieurs .

Election Nouvelles entrées au CA :

Régine GENOT : Infirmière Conseillère affaires sociales

Viviane DEMUNCK : Conseillère communication .

Isabelle Van STICHEL -SALLE : Conseillère administrative et juridique .

Approbation de la nouvelle composition du CA à

l'unanimité des votes exprimés .

La mise à jour de la nouvelle composition de notre CA va être déclarée à la préfecture via les documents officiels .

Poursuite des actions juridiques si le vote est positif pour « Horizon 25 » à l'AGO TPS :
Approbation à l'unanimité des votes exprimés .

*Cette résolution , bien entendu, n'est plus aujourd'hui d'actualité , puisque le projet « H 25 » a été rejeté .
Par contre de nouvelles investigations et actions sont en cours conduites par nos collaboratrices de « Ensemble plus fort » .*

Il faut préciser à cet égard que pour l'instant ,le groupe en est au stade de conseils juridiques concernant plusieurs sujets:

- La dénonciation expresse du contrat 2015 .*
- Des désordres sur les matrices cadastrales à l'intérieur des domaines*
- Une nouvelle révision de nos statuts dont des failles dangereuses subsistent à la lumière des événements récents .*

Nos 2 groupes sont décidé à mettre en ordre cette fois toutes ces disfonctionnements , afin de ne plus revivre cette période tumultueuse qui a affecté une grande

partie des propriétaires .

Un nouvel éventuel partenariat avec Tga /Lamy est pour l'instant exclu , en tout cas, dans les conditions de négociations tels que l'on a connu jusqu'à présent .

PORTAM et « ENSEMBLE PLUS FORT »

s'opposeront avec tout leur moyens à toute proposition qui ne seraient pas soumises à tous les propriétaires d'entrée .

Des projets de ce genre ne peuvent plus ,à l'avenir , être géré par un conseil syndical seul qui a non seulement supporté une négociation biaisée par un certain dictat lui mettant le couteau sur la gorge , et au final a reçu une volée de bois verts de la part d'un nombre relativement important de propriétaires révoltés par les montants exorbitants qui augmenteraient les charges de façon substantielle .

Contact avec Isabelle et Viviane :

Nous prenons contact avec les deux leaders Isabelle et Viviane de « Ensemble plus fort » afin de coordonner nos actions et d'avoir aussi les résultats de la consultation de l'avocat .

Sur la validité du contrat 2015 Il n'y a rien à dire , la signature d'un seul gérant de TGA est valable .

*En ce qui concerne le fait que TGA n'est pas propriétaire de l'ensemble des terrains sur lesquels les différentes constructions ont été réalisées (Toboggan , grand bar , etc....) notre CS aurait du le dénoncer dans les cinq premières années après signature .
Sur ce contrat on a donc fait le tour .*

Maurice a souhaité envoyer un courrier au C.S concernant la dénonciation du contrat 2015 avant le 30 juin 25 . Ce courrier va être suivi d'un second de l'avocat d' « Ensemble plus fort » . Sur le même sujet .

Nous demandons aussi aux dames de nous envoyer en primeur les publications sur le compte face-book du groupe puisque nous sommes partenaires .

Hormis un apéro bien mérité plus rien de spécial n'est débattu . Le Président clôture donc cette réunion à 16.30 h

Le Président M WILKIN

*Vice président
Secrétaire : A DUPONT*

